



Extrait du SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

<http://www.sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?article2102>

Correction des copies de bac philo et français

- Actualité des luttes - Second degré -



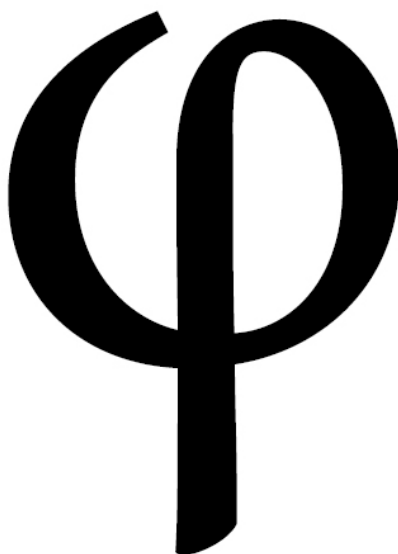
Date de mise en ligne : jeudi 17 juin 2021

SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

Adresse de SUD Education Lorraine au Recteur, à la Division académique des examens et concours et aux corps d'inspection

Rappel : SUD Education met à disposition son préavis de grève.

[Voir ici...](#)



A Monsieur le Recteur,

A Monsieur le chef de la division des examens et concours,

A Monsieur l'inspecteur de Philosophie,

Messieurs,

Le syndicat Sud Éducation Lorraine s'interroge sur les modalités de la correction numérique de l'épreuve de

philosophie, ainsi que de l'épreuve anticipée de français, dont il a été établi qu'elle serait facultative sur le logiciel Santorin puisqu'il serait possible d'avoir une version imprimée des copies.

- ▶ Est-il vrai que la charge de travail et de temps que représente cette manœuvre technique est laissée à l'initiative et à la responsabilité des correcteur-trices ?
- ▶ N'est-il pas possible qu'ils et elles obtiennent les originaux des copies des candidat-es, ce qui éviterait un coût non négligeable en temps, argent, encre, papier et tâche répétitive inepte ?

Quand on voit que le délai accordé pour la correction cette année a été diminué de plusieurs jours (8 jours et demi ouvrables) tandis que le nombre de copies est élevé (de 130 à 160 selon les séries), ajouter cette manœuvre technologique à la charge de travail nous semble inacceptable car

- ▶ soit elle fait fi de l'aggravation que cela représente dans les conditions de correction
- ▶ soit elle devient un argument très dissuasif d'exercer le choix de la correction sur papier, choix pourtant obtenu après de nombreuses revendications, dont celle de l'APPEP, soucieuse de défendre un examen qui a du sens et dont elle constate qu'il en est privé à bien des niveaux.
- ▶ Concrètement, à quel moment les correcteur-trices pourront-ils et elles imprimer ces copies quand on sait qu'elles peuvent ne pas être attribuées intégralement dès le début du temps de correction (18 Juin) et qu'elles arrivent au coup par coup sur Santorin ? Faudra-t-il que les correcteur-trices fassent des allers-retours incessants dans leur établissement ou l'administration attend-elle qu'ils et elles impriment ces copies de bac à leur frais sur leur matériel, encore faut-il qu'ils et elles le possèdent ?

Nous nous interrogeons avec inquiétude sur cette dérégulation globale et ces obstacles à la sérénité du travail de correction d'un examen dont tout a été fait d'ailleurs pour qu'il soit une décrédibilisation du travail des collègues de philosophie, qui vont supporter d'un côté ces mauvaises conditions matérielles et de l'autre une dépossession de leur évaluation avec la désorganisation des réunions d'entente et d'harmonisation puisqu'il n'y aura qu'un faible pourcentage de professeurs qui sera convoqué à cette dernière, durant laquelle les notes pourront être modifiées jusqu'à 3 points .

Face à ces problèmes, nous demandons que l'accès aux copies originales soit accordé sans conditions, dans les établissements ou au service du rectorat qui les collecte, afin que les collègues qui en auront fait le choix puissent commencer leurs corrections sans autre souci que de bien remplir leur mission auprès des candidat-es, tout en défendant un droit légitime à protéger leurs conditions de travail sinon fortement dégradées.

Veillez croire, Messieurs, à l'assurance de notre profond attachement aux service public d'éducation.